



VILLE DE DRAGUIGNAN
Direction Enfance Jeunesse et Sports
Guichet Familles : Place René Cassin
☎ 04-94-60-20-24- Mail : guichet.familles@ville-draguignan.fr

Dossier d'inscription 2022/2023

Restauration Scolaire

Accueils de Loisirs Périscolaires (matin, soir, mercredi)

Accueils de Loisirs Extrascolaires (vacances)

Inscription au guichet familles
du 07 juin au 21 juillet 2022
du lundi au jeudi de 8h00 à 17h00
Le Guichet rouvrira au public le 16 Août



Les Inscriptions prises à partir du 24 Août donneront droit aux réservations qu'à partir lundi 05 septembre.

Les annulations de la 1ere semaine de Septembre pourront se faire uniquement sur le portail, AVANT LE 25 août 2022 avant 17 h 00.

Les dossiers incomplets ne seront pas traités

Si les pièces administratives ont été validées par notre service, durant le mois de mars à mai, vous pouvez également réaliser vos inscriptions par internet

via le portail guichet familles <https://draguignan.portail-familles.app/>
à partir du 07 juin 2022 et restera ouvert toute l'année

Si vous ne disposez pas de votre code d'accès, contactez le guichet familles à l'adresse ci-dessus

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) et de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.
Pour exercer vos droits, retrouvez toutes les informations utiles et mentions légales sur le site Internet de la Ville :
<https://www.ville-draguignan.fr/infos-legales-et-copyright>



DOSSIER D'INSCRIPTION 2022/2023

Encart réservé à l'administration

Activités demandées :

Périsco Mercredi Cantine

PAI : Oui Non

Renseignements concernant l'enfant

Nom :	Prénom :	Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M
Date de naissance :	Age :	
Ecole :	Classe :	
Régime alimentaire sans porc : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		

Renseignements concernant les parents de l'enfant à inscrire

	Parent 1	Parent 2
Nom		
Prénom		

Situation des parents : Vie commune (mariage, PACS, union libre) Vie séparée (séparation, divorce) Autre

En cas de divorce ou de séparation, il y a :

↳ Résidence majoritaire de l'enfant chez l'un des parents : parent 1 parent 2

↳ Garde alternée : **dans ce cas remplir 1 dossier d'inscription par parent**

Renseignements concernant le foyer¹ où vit l'enfant

	Adulte 1	Adulte 2
Nom		
Prénom		
Qualité (père, mère, conjoint, tuteur,...)		
Adresse		
Tel domicile		
Tel portable		
Adresse mail		
Profession		
Date de naissance et lieu de naissance		
Allocataire	<input type="checkbox"/> CAF <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> Autre	

Assurance Nom :N° Police :Date échéance :

Nombre d'enfants vivant dans le foyer :

¹ Foyer : logement où vit l'enfant comprenant le(les) parent(s) ainsi que toutes les autres personnes vivant dans ce logement

Personnes habilitées à récupérer l'enfant

Nom et Prénom	Lien avec l'enfant	Âge (si mineur)	Téléphone

Personnes à contacter en cas d'urgence

Nom et Prénom	Lien avec l'enfant	Téléphone

Attestation et autorisation parentale obligatoire

Je soussigné (e), Nom :Prénom :

Atteste que tous les renseignements fournis dans le présent dossier d'inscription sont exacts et m'engage à notifier en cours d'année scolaire toute modification des données qu'il contient auprès du guichet familles, notamment en cas de changement de numéro de téléphone, adresse postale et mail.

Atteste avoir pris connaissance et accepter les termes et clauses des règlements intérieurs, et de leurs évolutions éventuelles dont le guichet familles m'informerait, des activités auxquelles mon enfant participe (accueils de loisirs et/ou restauration scolaire). Ces règlements sont disponibles sur simple demande au guichet familles ou en téléchargement sur le site internet de la ville ou sur le portail familles.

Autorise l'équipe d'animation à appeler les secours qui prendront, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant.

Autorise mon enfant à participer aux activités organisées à l'extérieur des centres de loisirs et par conséquent à prendre les transports prévus à cet effet

Autorise mon enfant à participer aux activités de baignade prévues en centres de loisirs : oui non

Autorise l'équipe d'animation à prendre des photos et vidéo de mon enfant et à s'en servir sur tout support :

- papier de communication municipal (magazine, affiches,...) : oui non

- numérique de communication municipal (site internet, Facebook...) : oui non

Autorise mon enfant d'élémentaire à partir seul après :

Le Périscolaire soir : oui non

Le périscolaire du mercredi : oui non

L'extrascolaire des vacances : oui non

Autorise le guichet familles à utiliser l'application API particulier ce qui me permet de ne plus fournir la copie mon avis d'imposition et mon attestation CAF oui non

Si oui, veuillez nous fournir :

↳ Votre N° fiscal :

↳ Votre N° d'allocataire CAF du Var :

Date et Signature du responsable Légal

Fiche sanitaire de l'enfant 2022/2023

Nom :	Prénom :	Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M
Date de naissance :	Age :	
Ecole :	Classe :	

Votre enfant bénéficie-t-il de la reconnaissance d'un handicap de la part de la MDPH : Oui Non
↳ Si oui bénéficiez-vous de l'A.E.E.H : Oui Non

La MDPH a-t-elle accordé la présence d'un AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) auprès de votre enfant :
↳ Sur le temps scolaire : Non Oui
↳ Sur le temps de cantine : Non Oui : nombre d'heures hebdomadaires

Votre enfant porte-t-il des lunettes : Oui Non

Votre enfant porte-t-il des prothèses auditives : Oui Non

Votre enfant porte-t-il des prothèses ou appareil dentaire : Oui Non

Votre enfant suit-il un traitement : Oui Non
↳ Si oui, doit-il être administré lors d'un temps d'accueil auquel votre enfant est inscrit : Oui Non
↳ Si oui un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) doit être établi. Il vous faut donc remplir et faire remplir par votre médecin le document PAI joint.

Votre enfant a-t-il des allergies ou intolérances :

- Alimentaire Oui Non
- Médicamenteuse Oui Non
- Autre Oui Non

↳ Si oui un Projet d'accueil individualisé doit être mis en place (PAI). Il vous faut donc remplir et faire remplir par votre médecin le document PAI joint.

Votre enfant a-t-il une autre maladie ou problème de santé : Oui Non

↳ Si oui un Projet d'accueil individualisé doit être mis en place (PAI). Il vous faut donc remplir et faire remplir par votre médecin le document PAI joint.

Autres informations que vous souhaitez porter à notre connaissance :

Nom du médecin traitant : **Tél :**

Adresse :



ANNEXE 1 AU DOSSIER D'INSCRIPTION
GRILLE DE RESERVATION PERISCOLAIRE - CANTINE 2022/2023
 (Sous conditions d'inscriptions administratives auprès du guichet familles)

Merci de conserver un exemplaire de ce document rempli avec vous afin de garder une trace de vos réservations

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT	
NOM ET PRENOM DU RESPONSABLE LEGAL	
NUMERO DE TELEPHONE	
ECOLE	

Cochez les cases correspondantes à vos choix

Soir 1 = 16h30 à 17h30 - soir 2 = 16h30 à 18h00

SEPTEMBRE																							
	J1	V2	L5	M6	M7	J8	V9	L12	M13	M14	J15	V16	L19	M20	M21	J22	V23	L26	M27	M28	J29	V30	
cantine																							
périscolaire matin																							
périscolaire soir 1																							
périscolaire soir 2																							
mercredi matin																							
mercredi journée																							

OCTOBRE															
	L3	M4	M5	J6	V7	L10	M11	M12	J13	V14	L17	M18	M19	J20	V21
cantine															
périscolaire matin															
périscolaire soir 1															
périscolaire soir 2															
mercredi matin															
mercredi journée															

NOVEMBRE																	
	L7	M8	M9	J10	L14	M15	M16	J17	V18	L21	M22	M23	J24	V25	L28	M29	M30
cantine																	
périscolaire matin																	
périscolaire soir 1																	
périscolaire soir 2																	
mercredi matin																	
mercredi journée																	

DECEMBRE												
	J1	V2	L5	M6	M7	J8	V9	L12	M13	M14	J15	V16
cantine												
périscolaire matin												
périscolaire soir 1												
périscolaire soir 2												
mercredi matin												
mercredi journée												

JANVIER																						
	M3	M4	J5	V6	L9	M10	M11	J12	V13	L16	M17	M18	J19	V20	L23	M24	M25	J26	V27	L30	M31	
cantine																						
périscolaire matin																						
périscolaire soir 1																						
périscolaire soir 2																						
mercredi matin																						
mercredi journée																						

FEVRIER											
	M1	J2	V3	L6	M7	M8	J9	V10	L27	M28	
cantine											
périscolaire matin											
périscolaire soir 1											
périscolaire soir 2											
mercredi matin											
mercredi journée											

MARS																								
	M1	J2	V3	L6	M7	M8	J9	V10	L13	M14	M15	J16	V17	L20	M21	M22	J23	V24	L27	M28	M29	J30	V31	
cantine																								
périscolaire matin																								
périscolaire soir 1																								
périscolaire soir 2																								
mercredi matin																								
mercredi journée																								

AVRIL									
	L3	M4	M5	J6	V7	M11	M12	J13	V14
cantine									
périscolaire matin									
périscolaire soir 1									
périscolaire soir 2									
mercredi matin									
mercredi journée									

MAI																		
	M2	M3	J4	V5	M9	M10	J11	V12	L15	M16	M17	L22	M23	M24	J25	V26	M30	M31
cantine																		
périscolaire matin																		
périscolaire soir 1																		
périscolaire soir 2																		
mercredi matin																		
mercredi journée																		

JUN																							
	J1	V2	L5	M6	M7	J8	V9	L12	M13	M14	J15	V16	L19	M20	M21	J22	V23	L26	M27	M28	J29	V30	
cantine																							
périscolaire matin																							
périscolaire soir 1																							
périscolaire soir 2																							
mercredi matin																							
mercredi journée																							

JUILLET					
	L3	M4	M5	J6	V7
cantine					
périscolaire matin					
périscolaire soir 1					
périscolaire soir 2					
mercredi matin					
mercredi journée					

Demi- journée mercredi : **Maternelle** = Jean Aicard **Elémentaire** = Jules Ferry

Journée mercredi : **Maternelle** = Frédéric Mistral, Pierre Brossolette, Jacques Brel.
Elémentaire = Marcel Pagnol, Jacques Brel, Pierre Brossolette.

Le centre de loisirs adapté du P.A.A. se fera sur l'école Jacques Brel

DATE ET SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT



INSCRIPTIONS ANNEE SCOLAIRE 2022 / 2023

PERISCOLAIRE, CANTINE, MERCREDI
ET VACANCES SCOLAIRES

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR POUR TOUTES LES INSCRIPTIONS

- Le **dossier d'inscription** entièrement complété,
- Le **PAI** entièrement complété par vous et un médecin, si votre enfant a un trouble de santé
- La copie des pages des **vaccins obligatoires du carnet de vaccination** de votre enfant (DT Polio et pour ceux nés après le 1/1/2018, les 11 vaccins obligatoires) *
- Copie de **l'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020** de chacune des personnes du foyer **OU numéro fiscal** afin que le guichet puisse disposer directement de votre revenu fiscal de référence via l'application nationale API Particuliers
- Copie **du contrat de travail ou attestation employeur + copie du dernier bulletin de salaire** de chaque adulte du foyer.
- Pour les professions libérales : copie du **KBIS de moins de 3 mois OU** copie de la **carte professionnelle en cours de validité**
- Copie **du justificatif de domicile de moins de 3 mois** (EDF, EAU, téléphone fixe, bail/quittance de loyer d'une agence immobilière, attestation assurance habitation)
- Copie du **jugement de garde pour les parents divorcés***
- Pour les allocataires CAF : Copie de la **dernière attestation CAF précisant Quotient Familial OU numéro d'allocataire** afin que le guichet puisse disposer directement de votre Quotient Familial via l'application nationale API Particuliers
- Pour les allocataires de la MSA ou d'une autre caisse : Copie de la **dernière attestation précisant le montant des prestations mensuelles perçues.**
- En cas de réinscription à la restauration scolaire, **copie de la dernière facture ELIOR** attestant que le compte est à jour.

**TOUT DOSSIER PRESENTE INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE
LE PAI DEVRA ETRE FOURNI AU PLUS TARD LE 7 JUILLET**

Veillez fournir toutes les photocopies (aucune photocopie ne sera faite au guichet)

*A ne pas fournir si le document a été fourni l'année dernière et qu'il est toujours valable.